

MOTIONS DE LA CNARELA - JOURNÉES D'AUTOMNE DE QUIMPER (22 OCTOBRE 2016)

L'Assemblée Générale de la CNARELA, réunie à Quimper le 22 octobre 2016, a voté les six motions suivantes :

1. Motion sur la rentrée

La CNARELA demande que des horaires clairement dédiés au latin et au grec ancien soient donnés dans les Dotations Horaires Globales (DHG). En effet, les enseignements de complément, mis en concurrence entre eux, prélevés sur les marges horaires de l'établissement, n'ont que peu d'avenir avec le système actuel ; de plus, toutes les demandes d'inscriptions ne sont pas satisfaites dans les établissements. Les langues anciennes pour tous, que la CNARELA revendique depuis longtemps, deviendront une réalité à cette seule condition.

Motion votée à l'unanimité

2. Motion sur l'EPI-LCA

La CNARELA demande que l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire « Langues et Cultures de l'Antiquité » (EPI-LCA), lorsqu'il est proposé dans l'établissement, soit assuré au moins par un professeur qui a reçu une formation en Lettres classiques et réussi un concours de recrutement attestant de son aptitude à enseigner les langues anciennes. Il est totalement inadmissible de voir que certains établissements proposent l'EPI-LCA qui contient le mot « langue » sans qu'aucun professeur de langue de l'Antiquité y soit associé. La CNARELA rappelle son opposition aux EPI prélevés sur les horaires d'autres disciplines.

Motion votée à l'unanimité moins une abstention

3. Motion sur le lycée

La CNARELA s'inquiète fortement d'une probable réforme du lycée, après celle qui a été mise en place en 2011. La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Najat Vallaud-Belkacem, a déjà affirmé, avant tout état des lieux de la précédente réforme, et tout échange avec les associations disciplinaires de professeurs, que le baccalauréat comportait trop d'options. Paradoxalement, la nouvelle option proposée à la rentrée 2016 en Seconde, ICN (Informatique et Création Numérique), deviendra une épreuve facultative du baccalauréat.

Motion votée à l'unanimité.

4. Motion sur les horaires de latin en 5^e

La CNARELA demande le retour à un horaire de 2h pour l'enseignement de complément « latin » en 5^e. La réforme du collège a amputé de 50% l'horaire attribué auparavant à l'option de latin et l'EPI-LCA ne permet absolument pas de combler le manque. Les élèves ont besoin de temps pour apprendre une langue, surtout lorsqu'elle n'est accessible que par des textes dont l'importance dans les siècles suivants n'est plus à démontrer.

Motion votée à l'unanimité



Coordination Nationale
des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

www.cnarela.fr

Adresse postale : 40 rue Godefroy Cavaignac, 75011 Paris

Tél. : 01 43 56 52 33

courriel : francois.martin@club-internet.fr

5. Motion sur les ventilations de service

La CNARELA dénonce le fait que des personnels de direction osent encore présenter à des professeurs de Lettres classiques leur état de service en indiquant que les heures de français sont un « complément de service ». Elle rappelle une fois de plus que les professeurs de Lettres classiques sont trivalents, qu'ils enseignent le français, le latin et le grec ancien, et qu'à ce titre, leur indiquer que leur enseignement du français est un complément de service est inadmissible. La CNARELA regrette de devoir encore agir pour résoudre cette anomalie signalée depuis plusieurs années.

Motion votée à l'unanimité

6. Motion sur l'agrégation réservée aux docteurs

La CNARELA dénonce le fait que l'agrégation externe spéciale de Lettres modernes, réservée aux docteurs, ne comporte aucune épreuve de langue ancienne (latin ou grec), contrairement à l'agrégation externe. La CNARELA estime nécessaire une exigence de formation adéquate lors du recrutement, d'autant plus que les programmes de français intègrent une perspective d'étude incluant les langues et cultures de l'Antiquité.

Motion votée à l'unanimité